



## PROCES-VERBAL INTEGRAL DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU LUNDI 4 MAI 2015

### Ordre du jour :

- 1- Adhésion du Département des Yvelines au Pôle métropolitain Grand Paris Seine Aval et approbation du projet de statuts modifiés du Pôle métropolitain (*délibération sur table*)
- 2- Statuts de la régie du théâtre de la Nacelle
- 3- Règlement intérieur de la régie du Théâtre de la Nacelle
- 4- Désignation des membres du conseil d'exploitation de la régie du Théâtre de la Nacelle à Aubergenville
- 5- Tarifs du Théâtre de la Nacelle 2015-2016
- 6- Débat d'Orientations Budgétaires 2015 – Budget Annexe de la régie du Théâtre de la Nacelle
- 7- Approbation du programme de construction d'un conservatoire à vocation intercommunale et désignation du jury de concours
- 8- Questions diverses

*La séance est ouverte à 20h sous la présidence de Monsieur Dominique BELHOMME, Président de la Communauté de communes Seine-Mauldre.*

*Monsieur le Président procède à l'appel. Il est dénombré 25 délégués présents ou représentés.*

**M. Dominique BELHOMME :** Bonsoir à tous. Nous avons tous appris le malheur qui est arrivé à notre collègue Bernard. La communauté a fait porter une gerbe et un mot auprès de la famille pour lui témoigner notre sympathie.

**M. Dominique BELHOMME :** Il y a une délibération sur table. Etes-vous d'accord pour qu'on la passe ? C'est une délibération assez urgente sur l'adhésion du département des Yvelines au Pôle métropolitain Grand Paris Seine Aval et approbation du projet de statuts modifiés du Pôle métropolitain. Pour faire simple, on a créé le conseil syndical, et le conseil général a adopté et a demandé à adhérer. Alors moi je ne vous cache pas que c'est très intéressant qu'il adhère parce que c'est lui qui paie tout ; quasiment tout, 90 %. La délibération il faudrait la passer vite. Est-ce que vous êtes d'accord pour qu'on la passe sur table ce soir ? Pas d'opposition particulière ? Merci.

Vous avez tous reçu le procès-verbal du conseil du 23 mars 2015. Est-ce qu'il y a des remarques ? Des observations ? Qui est pour ? 25.

### **Adhésion du Département des Yvelines au Pôle métropolitain Grand Paris Seine Aval et approbation du projet de statuts modifiés du Pôle métropolitain**

*M. Dominique BELHOMME procède à la lecture de la délibération.*

**M. Dominique BELHOMME :** Lorsqu'on a créé ce syndicat, naturellement c'était avec l'aide juridique et administrative du département des Yvelines qui a toujours dit qu'il serait favorable à

rentrer dans ce pôle. Comme disait Sophie, pour nous il est important que le département des Yvelines adhère à notre pôle métropolitain. D'abord parce que cela lui donne un poids supplémentaire et puis cela peut ouvrir la porte à d'autres institutions, pourquoi pas la région dans un temps un peu plus éloigné et peut être d'autres départements, ce qui renforcerait ce pôle métropolitain, qui nous permettrait d'être reconnu dans toute la vallée de Seine, en partant du Havre jusqu'à Paris. Y-a-t-il des questions particulières sur cette délibération? Non. Nous allons procéder au vote. Qui est contre ? Qui s'abstient ? 1 Qui est pour ? 24

### **Statuts de la régie du théâtre de la Nacelle**

*M. Dominique TURPIN procède à la lecture de la délibération.*

**M. Dominique BELHOMME :** Les statuts vous ont été joints. Y-a-t-il des questions particulières sur cette création de régie? Non. Nous allons procéder au vote. Qui est contre ? 1 Qui s'abstient ? Qui est pour ? 24

### **Règlement intérieur de la régie du Théâtre de la Nacelle**

*M. Dominique TURPIN procède à la lecture de la délibération.*

**M. Dominique BELHOMME :** Y-a-t-il des questions ? Non. Nous allons procéder au vote. Qui est contre ? 1 Qui s'abstient ? Qui est pour ? 24

### **Désignation des membres du conseil d'exploitation de la régie du Théâtre de la Nacelle à Aubergenville**

*M. Dominique TURPIN procède à la lecture de la délibération.*

**M. Dominique BELHOMME :** Je vous propose de nommer M. Dominique TURPIN, M. Bernard GRIGY et Mme Laurence MARTIN –THIMOLEON. Y-a-t-il des questions ?

**M. Jean-Christophe CHARBIT :** Qu'advient-il de la régie et donc également de ce conseil d'exploitation lorsque la CCSM disparaîtra en janvier 2016 ?

**M. Dominique TURPIN :** Il y a continuité du service public, donc les services se poursuivent, le conseil d'exploitation poursuivra sa mission.

**Mme Sophie PRIMAS :** Probablement qu'il y aura une nouvelle élection des représentants.

**M. Dominique BELHOMME :** Mais pas dans les premiers mois de l'année 2016, ce sera au cours de l'année. M. CHARBIT d'autres questions ? Je rappelle les noms : M. Dominique TURPIN, M. Bernard GRIGY et Mme Laurence MARTIN –THIMOLEON. Qui est contre ? 1 Qui s'abstient ? Qui est pour ? 24

### **Tarifs du Théâtre de la Nacelle 2015-2016**

*M. Dominique TURPIN procède à la lecture de la délibération.*

**M. Dominique BELHOMME :** Y-a-t-il des questions ? Non. Nous allons procéder au vote.

Qui est contre ? Qui s'abstient ? Qui est pour ? 25

### **Débat d'Orientations Budgétaires 2015 – Budget Annexe de la régie du Théâtre de la Nacelle**

*Mme Sophie PRIMAS procède à la lecture de la délibération.*

Comme on a repris cette Nacelle en gestion direct, il s'agit de faire désormais un budget y compris pour l'année 2015. Ce budget sur l'année 2015 devra assumer bien sûr le début de la saison prochaine pour le théâtre, c'est-à-dire tout ce qui va de septembre à décembre et ce n'est que l'année prochaine qu'on verra la totalité du budget puisque, évidemment on apprécie ce budget sur une saison et non pas sur une demie saison. Mais pour l'exercice aujourd'hui le débat d'orientation budgétaire porte sur le deuxième semestre d'activité de la Nacelle. Il y a simplement des charges qui sont reconduites puisqu'on n'a pas encore exactement la programmation. Donc on reproduit exactement le même budget que ce qui était prévu dans le cadre de la délégation de service public et on le reprend intégralement. Il y a des dépenses de communication un petit peu plus importantes puisque comme la communication se fait en début de saison théâtrale on met l'ensemble des dépenses de communications sur ce dernier semestre 2015. C'est principalement là que se font les dépenses de communication. D'autres dépenses ne seront en revanche plus à prendre en charge du fait de la réintégration en régie, donc il y a un certain nombre de dépenses qui sont sorties : on a le commissaire aux comptes et la mission d'expertise comptable qui ne sont plus reconduits. Le budget de la Nacelle réintègrera en son sein les dépenses et les recettes actuellement prises en charge sur le budget général de la CCSM et notamment les dépenses d'eau, d'électricité, location de salle, que l'on mettra sur ce budget-là. Aujourd'hui on mettait à disposition avec des charges qui étaient prévues dans notre budget. Donc tout sera réintégré et mit un petit peu dans les bonnes cases. La section d'exploitation du budget 2015 qui sera proposée sera de l'ordre de 290 000 euros avec un financement assuré par la CCSM à hauteur de 200 000 euros. Cependant compte tenu de ses spécificités du fonctionnement saison culturelle et considérant que la prochaine programmation est en cours de définition, c'est déjà bien avancé me souffle Dominique, le présent budget présenté en juin prochain pourra être amené à connaître encore des ajustements. Si le budget est construit sur la base du maintien du budget artistique, le coût des différents spectacles n'étant pas nécessairement uniforme sur l'ensemble de la saison il conviendra de prendre en compte la juste répartition des dépenses et des recettes de la future saison entre les budgets 2015 et le budget 2016. Concernant la section d'investissement elle sera de l'ordre de 15 000 euros, cependant ce chiffre sera lui aussi à préciser après évaluation du coût de reprise des biens acquis par le délégataire et nécessaires au fonctionnement de la structure et donc il est demandé au conseil communautaire de prendre acte de ce débat d'orientation budgétaire rapide.

**M. Dominique BELHOMME :** Y-a-t-il des questions ou des remarques ? Le conseil communautaire prend acte.

**Approbation du programme de construction d'un conservatoire à vocation intercommunale et désignation du jury de concours**

*M. Dominique BELHOMME procède à la lecture de la délibération.*

**M. Dominique BELHOMME :** Le président d'office c'est moi, par la loi. On vous propose les 5 membres titulaires suivants : Dominique TURPIN, Catherine DELAUNAY, Thierry MONTANGERAND, Sophie PRIMAS et Bernard GRIGY, et les membres suppléants : Laurence MARTIN-THIMOLEON, Armand MACHADO, Didier BROQUET, Hélène MAHAUT et Sylvia PADIOU. C'est la composition classique d'un jury de concours. Y-a-t-il des questions ?

**M. Jean-Christophe CHARBIT :** Concernant les sommes évoquées plus haut, la totalité de ces sommes ont été budgétées au budget primitif ?

**M. Dominique BELHOMME :** Non, un APCP.

**M. Jean-Christophe CHARBIT :** Ça n'a pas encore été budgété ?

**Mme Sophie PRIMAS :** Les études sont passées dans le budget cette année. On a ouvert une APCP (Autorisation de Programme - Crédit de Paiement). On l'a déjà passé dans le budget en crédit de paiement pour l'année 2015. Sur les études préalables, on a passé 200 000 euros me semble-t-il de mémoire et le reste en autorisation d'opérations. Ça fait partie de ce qu'on appelle, dans les groupes de travail de la communauté d'agglomération, des coups partis. Les grands équipements partis sur lesquels on s'est mis d'accord pour pouvoir continuer.

**M. Dominique BELHOMME :** On en a déjà parlé au groupe des présidents de communautés et des élus nationaux, et on a eu l'accord de continuer. On n'a pas décidé de faire quelque chose sans les prévenir. Si on nous avait dit non, n'est-ce pas Madame le Maire d'Aubergenville, on aurait arrêté. D'ici le mois de décembre on aura choisi le projet, et au 1<sup>er</sup> janvier on leurs donnera le projet. Est ce qu'il y a d'autres questions, des remarques éventuelles ? Nous allons procéder au vote. Qui est contre ? Qui s'abstient ? 1 Qui est pour ? 24

Est-ce que vous avez des questions particulières, ou peut-être les vices présidents des remarques à faire, des informations à donner ? Non. Prochain conseil le 22 juin 2015, ce sera un conseil assez long car on aura tous les tarifs à passer. Merci à tous.

La séance est levée à 21h20

**Secrétaire de séance**

  
Catherine DELAUNAY